

ISSN 0018-9642

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

TOME LIX

2019

N° 1-2

BULLETIN
de l' **I**nstitut
Fondamental
d' **A**frique
Noire

Cheikh Anta Diop



SÉRIE B : SCIENCES HUMAINES

DAKAR, IFAN CHEIKH ANTA DIOP

Bulletin de l'IFAN Ch. A. Diop
Série B, Sciences humaines
fondée en 1939 par Théodore Monod

Directeur de publication

Abdoulaye TOURÉ (Directeur de l'IFAN Ch. A. Diop)

Comité scientifique

Jean COPANS (Professeur émérite, Université Paris Descartes, France),
Abdoulaye Bara DIOP (Professeur titulaire, UCAD, Sénégal), Théophile OBENGA
(Professeur émérite, San Francisco State University, USA), Jean DERIVE (Professeur
émérite, Université de Savoie, France), Susan Keech MCINTOSH (Professeur, Rice
University, USA), Denis CREISSELS (Professeur, émérite, Université Lyon II, France),
Abdoulaye TOURÉ (Directeur de Recherche, UCAD, Sénégal),
Khadim MBACKÉ (Directeur de Recherche, UCAD, Sénégal), Emanuella GAMBERONI
(Professeur, Università di Verona, Italia), Felwine SARR (Professeur titulaire, Uni-
versité Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal) Papa Alioune NDAO (Professeur
titulaire, UCAD, Sénégal).

Rédacteur en chef

Amade FAYE (Professeur titulaire, UCAD)

Rédacteur adjoint

Abdoulaye KEÏTA (Maître de Recherche, UCAD)

Comité de lecture

Ismaïla CISS (Maître de Recherche, UCAD), Papa Demba FALL (Maître de
Recherche), Adjaratou Oumar SALL (Chargée de Recherche), Mame Demba THIAM
(Professeur titulaire, UCAD), Seydou Nourou TOURÉ (Maître de Recherche, UCAD),
Alla MANGA (Chargé de Recherche), Moustapha TAMBA (Professeur titulaire, UCAD),
Souleymane FAYE (Professeur titulaire, UCAD), Amadou LY (Professeur titulaire,
UCAD), Mamadou BA (Maître de Conférence, UCAD), Abdou NGOM (Maître de
Conférence, UCAD), Ibrahima WANE (Maître de Conférence), Pape SAKHO (Maître
de Conférence, UCAD, Paul DIÉDHIYOU (Maître-Assistant, UASZ)

Comité de rédaction

Abdoulaye KEÏTA, Mouhamed Abdallah LY, Khadidiatou KANE, Salimatou COLY

Adresse

IFAN Ch. A. Diop, Université Cheikh Anta Diop, BP 206 Dakar Fann
khadidiatou.kane@ucad.edu.sn ; bulletinb.ifan@ucad.edu.sn

Dépôt légal

Archives nationales du Sénégal

Numéro ISSN

0018-9642

**Bulletin de l'Institut fondamental
d'Afrique noire Cheikh Anta Diop**

SÉRIE B, SCIENCES HUMAINES

Tome LIX

2019

N° 1-2

SOMMAIRE

AMADE FAYE.- Avant-propos 9

Hommages

DJIBRIL SAMB.- Éloge de Lilyan Kesteloot 13

DJIBRIL SAMB.- Éloge d'Ibrahima Sow 15

AMADOU LY.- Lilyan Kesteloot, pionnière de l'enseignement
et de la recherche en littératures à l'université de Dakar 25

ALEXIA CLORINDA.- In memoriam de l'outsider 31

CHRISTIAN LAPOUSSINIÈRE.- Le caractère multidimensionnel des études
et des recherches de Lilyan Kesteloot : rayonnement et portée de
ses travaux 37

Histoire

LIORA BIGON ET MICHEL BEN ARROUS.- Les noms de rues à Dakar :
héritages pré-coloniaux et temps présent..... 53

Géographie

MAMADOU THIOR, TIDIANE SANÉ, EL HADJI BALLA DIÈYE.- Érosion côtière
et impacts socioéconomiques dans la commune de Diembéring en basse
Casamance (Sénégal)..... 83

PAPA DEMBA FALL.- Regard sur l'émigration en Afrique de l'Ouest :
entre imaginaire et réalité locale 101

Littérature

AMADE FAYE.- « La bataille de Guy-Njuli » dans le temps de l'odyssée seereer (Sénégal).....	133
MONIRE AKBARPOURAN.- Approches de l'imaginaire épique : conceptualisation d'une notion	157
ALBERT OUÉDRAOGO.- Traditions orales et culte de l'âge chez les Moose	169
AMADOU SADIO DIA, AMADOU OURY DIALLO.- Hymne des sept serments. Texte sacré des Peuls du Ferlo Sénégal <i>Konngol Harameeji Jeedi</i>	177
BOCHRA CHARNAY.- Épopée et transmédialité. <i>Soundiata</i> en Littérature de jeunesse : du texte de Lilyan Kesteloot à l'iconotexte de Dialiba Konaté ..	189
MARIE-AGNÈS THIRARD.- <i>Petit Bodiel</i> d'Amadou Hampâté-Bâ, un conte engagé ?	203
ISABELLE-RACHEL CASTA.- L'art (de Cocteau) au prisme du sacré (égyptien) : un doux agnosticisme au pays des Dieux et des Morts	217
M ^{GR} VOJTĚCH ŠARŠE.- Histoires d'objectivation et de subjectivation Aimé Césaire et Michel Foucault	225
ÉRIC NDIONE.- Commentaire du commentaire de Lilyan Kesteloot sur le <i>dahij</i> de Felwine Sarr : rappel sur le motif d'écrire	243
MOUSTAPHA SÈNE.- La route du pouvoir en pays seereer : Le livre-témoin de la prémonition généreuse de Lilyan Kesteloot et des intuitions fondatrices de Madior Diouf, le maître.....	253
DOMINIQUE HADO ZIDOUEMBA.- Bibliographie sélective de Ibrahima Sow	259

Regard sur l'émigration en Afrique de l'Ouest : entre imaginaire et réalité locale

PAPA DEMBA FALL*

Depuis plusieurs années, la question migratoire est au centre des débats de société et de la coopération internationale. Il n'est pas un jour, où l'actualité du sujet n'occupe le devant de la scène : naufrage de migrants en haute mer, affrontement avec les forces de l'ordre, démantèlement de réseau de passeurs, etc.

Pour ce qui est de l'Afrique en général, de l'Afrique de l'Ouest en l'occurrence, l'accent est davantage mis sur les aspects négatifs qui découlent plus d'une analyse erronée du phénomène. En effet, les thèses les plus courantes font la part belle à des stéréotypes qui ont la vie dure comme « l'invasion de l'Europe » ou encore « des mouvements dictés par la misère », etc.

Le présent texte ambitionne de discuter, voire de corriger, sur la base d'arguments de terrain, l'idée fausse que de nombreux analystes ont des mobilités ouest-africaines. Il s'agit, en s'appuyant essentiellement sur le cas du Sénégal, de dresser un portrait plus conforme de la réalité de l'émigration internationale en termes de fondements desdits mouvements, de reconfigurations des territoires de départ, de bonnes pratiques, etc. Le fil conducteur de la réflexion est d'inscrire le processus migratoire dans la perspective d'une lecture plus fondée du fait migratoire et/ou de sa prise en compte dans les plans de développement durable de la sous-région.

Un postulat de base est de ne jamais perdre de vue le caractère historiquement continental, voire intrarégional de la mobilité des personnes en Afrique de l'Ouest. La connexion à l'économie mondiale – qui remonte à la Traite atlantique – a certes durablement modifié la donne, mais une telle situation commande de privilégier une approche continentale ou sous-régionale de la gouvernance des migrations avant toute allusion au reste de la planète. Il s'agit, en d'autres termes, de penser les mobilités africaines plus par rapport aux avantages et retombées positives qui en découleraient pour les pays africains de départ, d'accueil ou de transit plutôt que par rapport à l'Europe comme c'est souvent le cas. Il n'est alors pas inutile, dans l'optique d'une exploitation optimale des plus-values de la migration à des fins de développement durable, de faire le point sur les dispositions adoptées, à l'échelle de la Communauté

* IFAN Ch. A. Diop, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), en termes de gestion des migrations en rapport avec les OMD et plus particulièrement avec l’Agenda 2063. Quels sont les engagements pertinents des différents pays par rapport au débat mondial sur la coopération régionale et internationale en matière de libre circulation des hommes ? Comment intégrer la variable migration dans la planification du développement à moyen et long termes ?

Une fois rappelée la situation démographique de l’Afrique de l’Ouest, l’examen des questions ci-dessus évoquées sera articulé autour de thèmes majeurs que sont les causes des migrations, la prise en compte des mobilités dans les stratégies nationales de développement, la mobilisation de la diaspora, la protection des droits des migrants, la dimension genre des migrations ainsi que la production de données à même de renseigner correctement sur l’importance du fait migratoire.

Les enseignements tirés des interrogations ci-dessous serviront de base à la formulation de recommandations politiques susceptibles d’être partagées par un grand nombre de pays dans le cadre du dialogue mondial sur les mobilité¹.

État des lieux de l’émigration ouest-africaine : les certitudes revisitées

L’Afrique occidentale est, au sens de la présente étude, formée des 15 pays États regroupés au sein de la CEDEAO auxquels il faut ajouter, pour des raisons géopolitiques, la République islamique de Mauritanie (fig. 1).

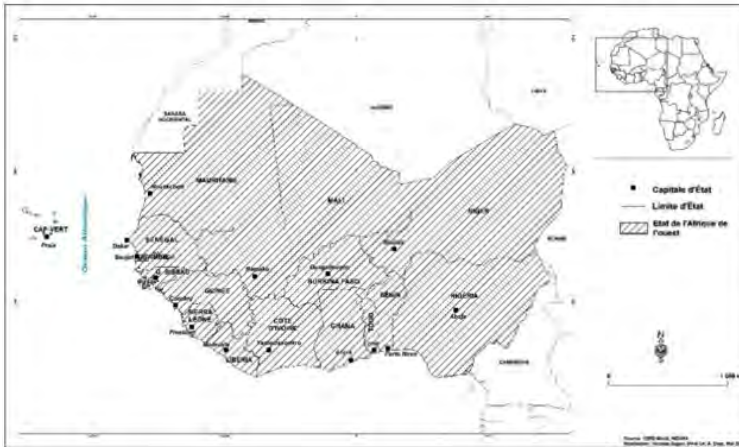


FIG. 1 : Carte politique de l’Afrique occidentale

¹ Le *Global Compact* pour des migrations sûres, régulières et ordonnées est une série de négociations mondiales qui a débuté en Afrique à la suite du *Dialogue de haut niveau* convoqué par les Nations unies le 19 septembre 2016 (v. résolution 71/1 intitulée « Déclaration de New York sur les réfugiés et les migrants »). Le processus doit déboucher, en juillet 2018, sur l’adoption de deux pactes non contraignants, distincts et séparés : un pour les migrants volontaires, un second pour les réfugiés.

Au regard de la cohérence territoriale qui s'exprime dans les échanges de populations, cette partie du continent africain correspond au sous-ensemble appelé Sénégalambie². Elle est l'un des trois principaux pôles de circulation migratoire d'Afrique de l'Ouest.

Au plan démographique, l'Afrique de l'Ouest se caractérise surtout par la grande jeunesse de sa population dont la moitié est âgée de moins de 18 ans. Tel est le cas du Sénégal dont le recensement de 2013 établit la population à 13 508 715 habitants dont la moitié est âgée de moins de 18 ans (17 ans chez les hommes contre 19 ans chez les femmes, RGPHAE 2014). Une des conséquences de cette situation est que le ratio de dépendance démographique est de 83,8 personnes inactives pour 100 personnes potentiellement actives (15 à 64 ans). En effet, au moins un Sénégalais sur deux des 58,2 % de la population totale en âge de travailler est en situation d'inactivité, notamment dans les régions de l'intérieur. Le taux de chômage déclaré est de 25,7 %, mais il varie en fonction de l'âge et, sensiblement selon le lieu de résidence, le statut matrimonial, le niveau de scolarisation, etc. (fig. 2).

La situation démographique, ci-dessus décrite dans ses traits majeurs, explique en grande partie la recherche de solution pour l'accès aux ressources qui sont vitales dans la vie des ménages. En effet, l'émigration figure en bonne place dans les stratégies familiales de lutte contre la pauvreté (Diop 2008 ; Fall 2017).

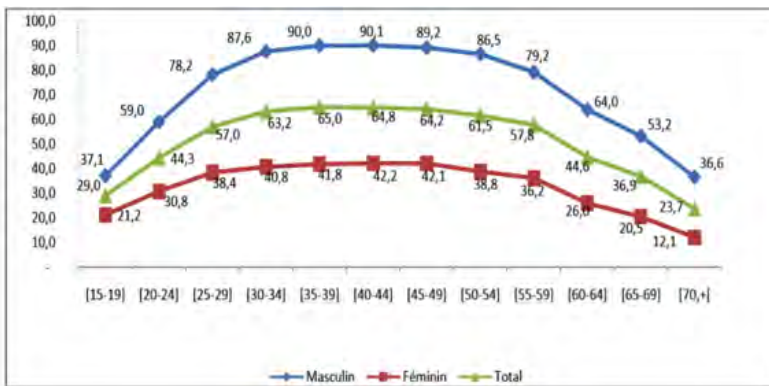


FIG. 2 : Le taux d'activité selon la tranche d'âge et le sexe au Sénégal
(Source : ANSD 2014)

² Il s'agit de la Sénégalambie historique qui correspond peu ou prou au secteur ouest-africain animé par les Mandingues et les Dioula. Les deux autres secteurs sont : le bloc central autour de la Côte-d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Burkina Faso et de l'Est du Mali qui est contrôlé par les groupes Fan ou Dioula et, le pôle du golfe du Bénin centré sur Cotonou et dominé par les Haoussa-Kanouri, les Ibo et les Yoruba qui développent leurs activités aussi bien au Cameroun qu'au Tchad.

Les causes profondes de l'émigration ouest-africaine

Les migrations au départ de l'Afrique occidentale sont essentiellement le fruit des disparités régionales et/ou de la vulnérabilité des écosystèmes. Elles trouvent leur principale raison d'être dans la volonté d'accéder à des ressources qui font défaut en certains endroits si elles ne sont pas simplement inexistantes. Il résulte d'un tel constat que la mobilité ouest-africaine est l'expression d'un « savoir-circuler » historiquement dicté par une gestion rationnelle du temps et de l'espace.

La recrudescence de la migration notée au cours des dix dernières années au Sénégal et en Afrique de l'Ouest est le résultat d'une combinaison de mécanismes complexes : les conflits, le terrorisme, la pauvreté, l'instabilité politique et le manque d'opportunités socio-économiques. En conséquence, l'aspiration forte à une meilleure qualité de vie est devenue un facteur important d'« attraction » pour les migrants notamment les jeunes. Hommes ou femmes, ces derniers ne reculent devant rien pour réaliser leur dessein migratoire comme l'indiquent les débarquements de migrants ouest-africains en Italie, qui, en 2016, ont détrôné les arrivées des populations originaires du Moyen-Orient et de la Corne de l'Afrique³.

L'analyse des facteurs de migration appliquée au Sénégal indique qu'il est extrêmement difficile de démêler les divers éléments qui concourent à l'émigration. L'enquête *Eumagine* menée entre 2010 et 2013 auprès de 2000 ménages de quatre régions géographiques révèle que plus de 75 % des jeunes âgés de 18 à 39 ans quitteraient leur pays s'ils en avaient la possibilité (Carling *et al.* 2013). Le moteur principal de cette résolution est, certes, la recherche de travail mais il faut y ajouter des facteurs d'ordre environnemental comme la baisse des précipitations qui agit fortement sur les productions agricoles notamment l'arachide, les revenus et la durée d'occupation des paysans (Diop 1965, 1992 ; Dieng 2008 ; Hernandez-Carretero 2015). Quoiqu'il soit difficile de quantifier l'importance du changement climatique sur la décision migratoire, il n'en reste pas moins vrai qu'il constitue un facteur déclenchant ou, à tout le moins, un élément aggravant des départs en milieu rural comme le soulignent Lô *et al.* (2014) dans une analyse des migrations niominka.

On notera que ceux qui arpentent les « chemins de la fortune » ne sont pas les plus pauvres encore moins des fainéants. Ils ont souvent accumulé quelques moyens et une expérience qu'ils veulent fructifier afin de s'engager dans un voyage plus lointain qui hante leur sommeil quotidien. Venu des rives du fleuve Sénégal, le jeune A. Sall est commerçant ambulant dans la banlieue de Dakar. Il déclare « économiser tous les jours 2000 francs CFA pour financer son projet de voyage au Congo-Brazzaville » (Entretien réalisé à Guédiawaye, mars 2014).

³ Selon Frontex, l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, du 6 janvier 2016, 93 % de ceux qui ont débarqué en Italie en 2015 sont des Africains.

Un constat de taille est qu'il faut mieux appréhender les causes des migrations en les replaçant dans le contexte plus large des différentes formes de mobilités qui se combinent dans bien des départs. Il s'agit par exemple de répondre à des questions basiques comme : comment passe-t-on de l'exode vers les centres urbains nationaux à l'émigration ? Quel est le poids respectif des différents paramètres qui entrent en ligne de compte dans la justification d'une migration ?

Des migrations essentiellement transfrontalières et continentales

Comme l'indique la figure 3, les mouvements migratoires ouest-africains sont essentiellement orientés vers les pays voisins. Ce sont de migrations dites de proximité qui se déroulent à plus de 70 % dans la sous-région. C'est ainsi qu'en s'appuyant sur des réseaux consolidés par l'histoire, les Mossis du Burkina Faso vont en Côte-d'Ivoire, les Guinéens du Fouta-Djalon se rendent au Sénégal, etc.

Les grands foyers ouest-africains d'accueil de travailleurs migrants sont les pays économiquement prospères comme la Côte-d'Ivoire, le Nigeria, le Ghana. L'agriculture et le secteur informel sont les principales niches qui accueillent les migrants. On notera que l'exploitation artisanale des zones minières de Guinée, du Mali ou du Sénégal attirent de plus en plus de populations à la recherche « des pépites d'or qui feraient leur bonheur » (Codesria 2015).

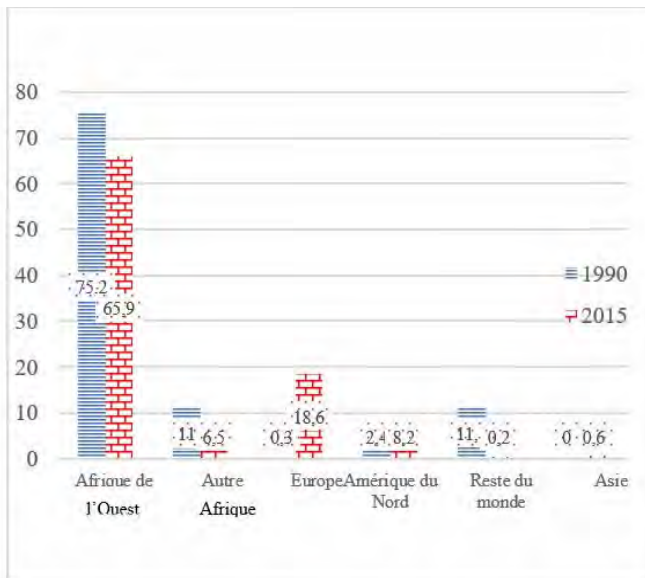


FIG. 3 : Répartition des migrants ouest-africains par région géographique (Source : UNDESA 2017)

Pour de nombreux pays, les destinations migratoires se sont diversifiées au fil du temps. L’Afrique de l’Ouest constitue certes la destination majoritaire avec 58,6 % du stock, mais l’Europe a réalisé une percée significative au niveau des pays d’accueil avec 34,5 % alors que le reste du monde se partage les 6,9 % restants. Au Sénégal, le dernier recensement de la population fournit d’intéressantes indications sur les flux migratoires ainsi que sur la configuration des destinations des cinq dernières années. On y apprend qu’au cours de la période 2008-2013, les départs à l’étranger - qui sont dictés à 73,5 % par la recherche de travail - concernent 164 901 individus soit 1,2 % de la population. Le tableau 1 montre que les grandes destinations migratoires sont l’Europe (44,4 %) et les pays de l’Afrique centrale (27,5 %).

Tableau 1 – *Principales destinations des émigrants sénégalais de la période 2008-2013*

Pays de destination	Effectifs	Pourcentage
Cameroun	1 596	1,0
Canada	1 980	1,2
Congo	6 467	3,9
Côte-d’Ivoire	7 890	4,8
France	29 000	17,6
Gabon	7 835	4,8
Gambie	9 105	5,5
Espagne	15 746	9,5
Guinée	2 622	1,6
Italie	22 777	13,8
Mali	4 833	2,9
Maroc	5 928	3,6
Mauritanie	16 364	10,0
Autres destinations	32 758	19,8
Total	164 901	100

(Source : ANSD, RGPHAE 2013)

La France suivie de l’Italie sont les premières destinations des Sénégalais avec respectivement 17,6 % et 13,8 %. La Mauritanie (10 %) et l’Espagne (9,5 %) sont aussi devenues des destinations majeures.

La répartition des émigrants par région de départ indique que Dakar détient les effectifs les plus importants avec 30,3 %, suivie de Matam avec 13,8 % loin devant Kédougou et Kaffrine avec respectivement 0,5 % et 1,2 %.

L’exemple malien confirme la dimension continentale des migrations internationales. En effet, selon la Délégation générale des Maliens de l’Exté-

rieur (DGME), parmi les 4 millions de Maliens installés à l'étranger, 96,5 % résident en Afrique, notamment en Côte-d'Ivoire qui accueille la moitié des migrants. La liste des destinations migratoires est aujourd'hui très longue : le Sénégal, la Mauritanie, le Ghana sont à côté de pays d'Afrique centrale (République démocratique du Congo, Congo Brazzaville, Gabon, Guinée équatoriale), d'Afrique australe (Angola, Afrique du Sud, Zambie, Mozambique) et d'Afrique du Nord (Libye, Maroc, Algérie, Tunisie) des foyers importants de résidence d'émigrés maliens. La France et depuis peu l'Amérique du Sud figurent parmi les destinations de premier plan.

Migration et coopération continentale ou régionale dans une perspective d'intégration

Un grand nombre de travaux souligne combien la « fin des frontières » a du mal à s'imposer sur le continent africain mais aussi à l'échelle planétaire (Mbembe 1999 ; Wenden 1999 ; Fall 2004, 2006). Ce vœu souvent qualifié de pieux butte sur les égoïsmes nationaux qui, dans le contexte actuel de la mondialisation, font de la circulation des hommes le parent pauvre de la globalisation présentée comme irréversible.

Au regard des apports bénéfiques des migrants internationaux aux pays d'accueil comme aux pays d'origine, la coopération internationale sur le sujet constitue un impératif de premier rang. Elle doit essentiellement être articulée autour de la reconnaissance des droits des migrants et des membres de leurs familles. La CEDEAO constitue, de ce point de vue, un précieux laboratoire d'incubation d'idées pertinentes au sujet de la circulation humaine même s'il subsiste encore d'importants défis à relever dans l'optique d'une bonne gouvernance des mobilités. Pour atteindre un tel objectif, le Sénégal doit résolument s'employer à adopter une politique axée autour de trois choix fondamentaux :

- produire une connaissance plus fondée du fait migratoire en mettant l'accent sur la production de données quantitatives fiables et régulièrement renouvelées ;
- mieux prendre en compte l'apport des migrations dans la planification du développement ;
- faire des migrations intrarégionales ou continentales une alternative à l'expatriation vers les pays du Nord.

De tels objectifs ne peuvent être atteints qu'en « réafricanisant » l'approche des migrations, c'est-à-dire en les abordant dans le cadre de la solidarité qui doit unir tous les pays du continent et/ou dans l'intérêt exclusif de pays qui ont tout à gagner dans une coopération tournée vers la complémentarité et la solidarité sous-régionales.

En raison de la généralisation des politiques migratoires restrictives tant à l'échelle sous-régionale, continentale que mondiale, la réponse aux questions

posées par la mobilité humaine ne peut nullement être envisagée à l'échelle d'un pays, mais à l'aune de la supranationalité que les institutions d'intégration ont bien du mal à asseoir. En effet, la bonne maîtrise de la circulation migratoire sénégalaise, en l'occurrence la gestion de sa fluidité, dépend, dans une large mesure, de la capacité de tous les protagonistes à en accepter l'utilité et le bien-fondé.

De la mobilisation de la diaspora pour le développement local

Il est aujourd'hui communément admis que la migration renferme d'énormes potentialités qui peuvent être exploitées à des fins de développement (GRDR & IFAN Ch. A. Diop 2014). Une telle conviction a alimenté bien des débats et projets ou programmes planétaires de prise en charge d'une réalité à la fois variable et complexe. En effet, depuis le rapport PNUD de 2009 qui établit de manière convaincante que la migration est un facteur de développement pouvant profiter notamment aux pays d'origine, la communauté internationale s'est engagée dans la mise en œuvre d'une telle idée (PNUD 2009). C'est ainsi qu'au plan continental, de nombreuses initiatives ont été déroulées dans la dialectique migration/développement⁴.

L'analyse des compétences des migrants ouest-africains en général et, en particulier des migrants sénégalais, indique qu'ils concourent efficacement à la construction de leurs territoires d'origine dans deux domaines : les contributions matérielles et les transferts immatériels.

L'apport matériel des migrants ou *social remittances* couvre trois principaux volets : les solidarités familiales, les contributions sociales et les investissements économiques (Obadare & Adebani 2009 ; Chort 2013). Celles-ci sont fondées sur les transferts financiers de la diaspora qui, depuis 2006, dépassent de loin l'aide publique au développement des pays de la CEDEAO (fig. 4).

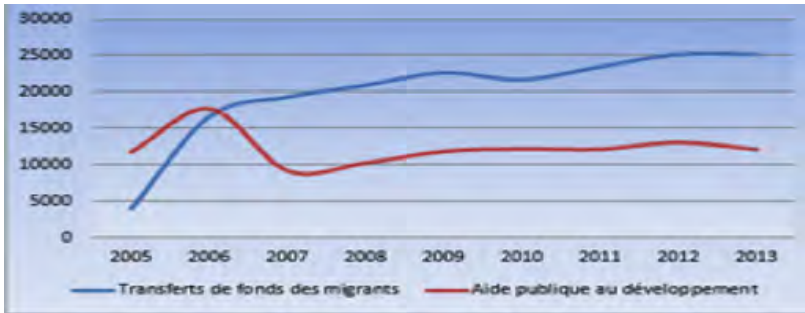


FIG. 4 : Évolution comparée de l'APD et des remises en Afrique de l'Ouest

⁴ Voir, à titre d'illustration, la Note d'information « L'Afrique que nous voulons en 2030, 2063 et au-delà » Forum de haut niveau sur « Actions et résultats immédiats pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans le contexte du premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 pour la transformation de l'Afrique : opportunités et défis », New York, 20 avr. 2016.

Selon la Banque mondiale, 26 milliards de dollars US représentant 3,2 % du PIB ont été injectés, en 2013, dans l'économie sous-régionale par la diaspora ouest-africaine. Le Nigeria a reçu à lui seul 20,9 milliards desdites sommes à côté d'autres grands bénéficiaires comme le Sénégal et le Mali (Obadare & Adebaniwi 2009 ; IFAD 2013).

En rapportant les transferts financiers à leurs poids dans les PIB nationaux, on mesure mieux leur importance dans la vie économique et sociale (tab. 2). En effet, les transferts de fonds sont essentiellement orientés vers la prise en charge de dépenses de consommation des ménages. Ils constituent une importante bouée de sauvetage dans les campagnes les plus reculées. On peut alors se demander, dans le contexte de crise que traversent les pays de départ, comment l'idée de freiner l'émigration prônée par les pays du Nord est reçue par les familles et les autorités politiques ? Les pratiques relevées dans ce domaine sont révélatrices de contradictions politiques dans de nombreux pays.

Tableau 2 - Volume des transferts vers l'Afrique de l'Ouest et part du PIB en %

Pays	Millions USD	% PIB
Bénin	263	5,5
Burkina Faso	507	8,2
Cabo Verde	391	34,2
Côte-d'Ivoire	282	1,6
Gambie	87	17
Ghana	851	6,6
Guinée	286	8,6
Liberia	163	25,8
Mali	739	12,5
Mauritanie	103	3,9
Niger	205	5,8
Nigeria	5 397	4,7
Sénégal	667	7,5
Sierra Leone	168	11,6
Togo	142	6,4

Source : Banque africaine de développement

Au Sénégal, les transferts des migrants ont connu une hausse importante comme l'indique la fig. 5. Lesdites sommes sont majoritairement affectées à la consommation des ménages et très peu à l'investissement productif (Cissé 2017 ; Wade & al. 2017). Les données disponibles sur le Mali indiquent que 80 % des transferts sont destinés à l'économie familiale, 15 % aux actions de développement communautaire contre seulement 5 % aux investissements productifs.

Ce constat est problématique en termes de résilience des populations en raison de l'extrême dépendance des ménages vis-à-vis des envois de fonds des émigrés. Il en résulte que ceux-ci sont prêts à investir d'importants moyens financiers ou matériels pour pouvoir compter sur des ressources régulières en provenance des pays d'accueil.

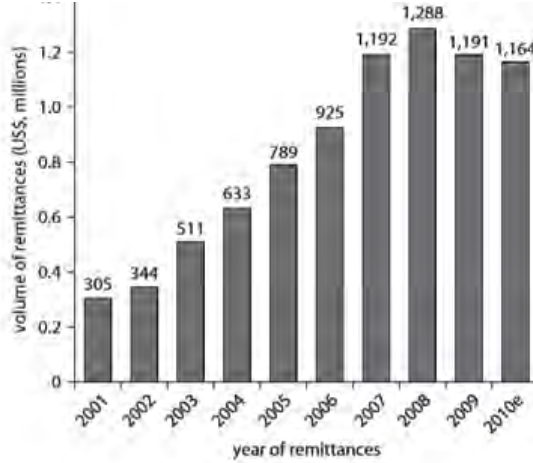


FIG. 5 : Évolution des transferts des travailleurs migrants sénégalais entre 2001 et 2010 (Source : F. Cissé, données Banque mondiale)

Il va sans dire qu'une crise dans les pays d'accueil a des effets négatifs qui se traduisent par un manque à gagner pour les pays d'origine des migrants. Il en a été ainsi avec la crise ivoirienne pour le Burkina Faso ou du Ghana lors des expulsions, par le Nigeria, de ses ressortissants au milieu des années 80. Il s'avère donc important d'adopter des mesures allant dans le sens d'une prise en compte d'une chute des transferts monétaires qui découleraient d'une crise économique dans les pays d'accueil pourvoyeurs de devises.

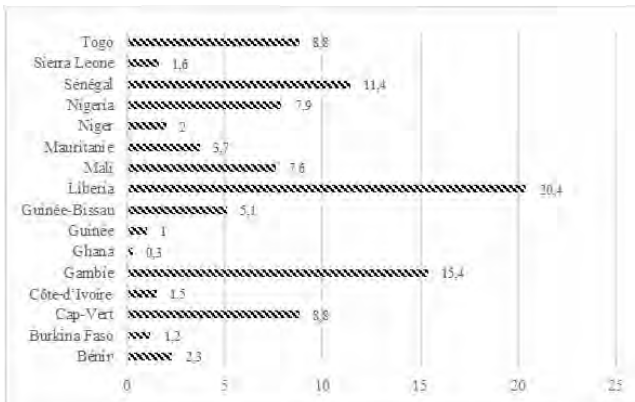


FIG. 6 : Transferts de fonds en Afrique de l'Ouest en % PIB (Source : Banque mondiale & CEDEAO 2014)

Outre les actions individuelles des migrants qui concernent en premier lieu la sphère familiale ou privée, ces derniers sont aussi porteurs de réalisations tournées vers la construction de leurs terroirs. Celles-ci peuvent parfois transcender les découpages politiques hérités de la colonisation en se développant sur des espaces transfrontaliers à l'image de l'Association de lutte antiérosive sur la Falémé⁵ (Ba 2010). En effet, en Afrique de l'Ouest en général et dans les pays du Sahel en particulier, la migration constitue à la fois un instrument de formation et de transformation des terroirs périphériques, où l'absence de l'État central est criarde.

De nombreux témoignages aident à comprendre pourquoi la réussite des aînés nourrit le souhait des jeunes de partir à l'extérieur :

« Il suffit de regarder notre quartier Diaka. Les maisons à étages et les plus belles demeures appartiennent aux émigrés. Nombre d'entre eux ont des maisons dans les quartiers périphériques de Dakar comme Pikine et Guédiawaye. La rente immobilière permet de couvrir tout ou partie des dépenses du ménage qui reste au village. » (Entretien avec K. Dème, Golléré, juin 2013).

« L'homme le plus riche de Médina Ndiathbé est un migrant qui vit en France : Moussa Balla Diallo. Sa fortune est immense. Au village il possède de nombreux maisons et locaux à louer, d'importantes terres de culture au bord du fleuve, un hôtel de luxe sur la route nationale, etc. Les gens de sa génération disent qu'il a des biens à Dakar et à Paris. » (Entretien avec M. Ba, janv. 2017).

La dimension immatérielle de la contribution des migrants au développement local prend différentes formes avec notamment les apports culturels, le plaidoyer ou lobbying, les partenariats de coopération et les innovations techniques.

Par sa capacité à s'adapter à l'environnement migratoire et à saisir les opportunités du moment, la diaspora sénégalaise a, sur la base d'une redéfinition des liens avec le pays d'origine et les pays d'accueil, conféré à la relation entre la migration internationale de travail et le développement local plus de relief. Expression d'une citoyenneté à cheval sur les territoires d'accueil et la patrie d'origine, les actions menées depuis plusieurs années par les migrants sénégalais ou maliens contribuent de manière décisive à la survie de nombreux villages.

Une corrélation entre le nombre de migrants et le niveau d'équipement d'une localité indique que les terroirs qui comptent plus de ressortissants à l'étranger sont globalement mieux lotis que les villages où l'émigration est plus faible. De ce point de vue, il n'y a aucune commune mesure avec les villages voisins de Waoundé et Orkadiéré situés dans la moyenne vallée du Sénégal. On comprend alors que pour disposer d'une infrastructure scolaire, d'un poste de santé ou d'un puits, les villageois sont toujours prompts à mobiliser leur capital social en vue de contourner les obstacles à la sortie du territoire national par le recours aux réseaux maraboutiques ou politiques pour l'obtention de visas.

⁵ Il s'agit d'une association inter villageoise transnationale qui regroupe des terroirs soninkés situés de part et d'autre du fleuve Sénégal, à la frontière avec le Mali.

Une des questions récurrentes au sujet des transferts des migrations ouest-africaines est son articulation avec le développement par l'orientation des flux financiers vers le secteur productif. Les migrants contribuent certes à l'amélioration des conditions familiales et communautaires, mais le constat qui se dégage des études menées dans différents pays est que l'impact de l'argent de la migration sur le développement des pays d'origine est encore insuffisant.

S'il ne faut ni exagérer ni sous-estimer la contribution des migrants au développement local, voire national, force est de reconnaître qu'ils ne peuvent résoudre, à eux seuls, la question du développement durable. Celle-ci requiert des mesures additionnelles d'accompagnement qui vont bien au-delà de l'engagement des migrants au profit de leurs pays d'origine (Marcelino 2011 ; Noack & Wolf 2013 ; Boatemaa Setrana & Owusu Kyei 2015).

Partant de l'idée que les migrants sont des acteurs de développement pour l'Afrique de l'Ouest, le souhait d'en faire respectivement le 17^e pays fait, bon an mal an, son chemin dans les cercles politiques depuis 2006. Le projet se heurte bien souvent à la méfiance de la diaspora qui regrette de n'être perçue que comme « une vache à lait » et, parfois, comme un nid d'opposants dont on se méfie.

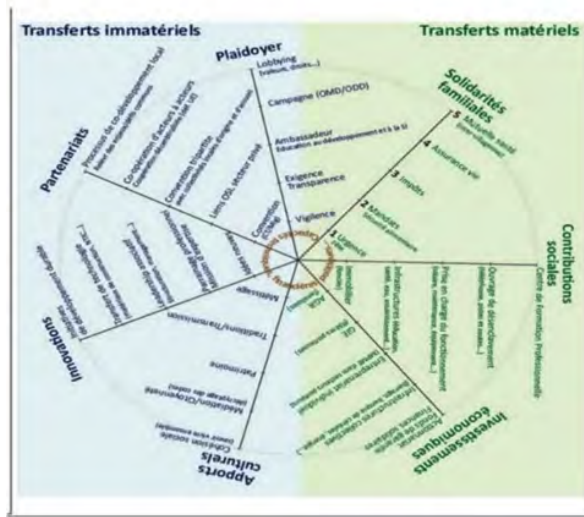


FIG. 7 : Le radar des compétences des migrants (Source : GRDR 2014)

La double appartenance des émigrés à un pays d'accueil et à un pays d'origine est parfois au centre des vives polémiques. Il n'empêche qu'au Bénin, en Côte-d'Ivoire, au Mali ou au Sénégal, des directions chargées d'accompagner et de coordonner la participation des émigrés au développement national ont certes vu le jour, mais elles peinent à convaincre la diaspora encore trop frileuse dans ses relations avec les pouvoirs publics.

Notons que Cabo Verde est le contre-exemple type de la peur des autorités locales à s'ouvrir à la diaspora. Celle-ci est certes à peu près le double de la population vivant dans l'archipel – 700 000 contre 450 000 – mais la *saudade* ou politique de promotion de l'identité et de la redécouverte des racines – a donné naissance, par exemple, aux luxueux quartiers de Palmarejo à Praia et d'Assomada à Santiago.

Parmi les exemples de bonnes pratiques à capitaliser dans le domaine de l'implication des diasporas dans la construction de leurs terroirs d'origine on peut retenir le Programme d'appui aux initiatives de solidarité pour le développement (PAISD) et la contribution des Maliens de l'étranger à la politique de décentralisation de leur pays.

Une question importante et rarement abordée est de savoir si le manque à gagner, né de l'expatriation des cerveaux ouest-africains, peut-être compensé par l'aide au développement vers les pays d'origine. De nombreuses interrogations restent en suspens dans ce domaine : quelles politiques faut-il développer dans ce sens ? Les pratiques actuelles comme le recours à l'expertise de la diaspora qualifiée soutenu par le PNUD sont-elles viables ?

Une des pistes d'action à encourager est de bien positionner les mobilités ouest-africaines dans les stratégies de développement comme les OMD ou l'Agenda 2030 pour mieux exploiter leurs plus-values. Il est certes vrai que la relation migration/développement n'a, jusqu'à une date récente, pas été prise en compte par les OMD, mais ce n'est plus le cas depuis quelques années aussi bien dans les pays d'accueil que d'origine (IOM 2005).

Droits des migrants et protection de la personne humaine

Deux grandes questions sont au cœur des préoccupations ouest-africaines en termes de droit et de protection des migrants : la traite de personnes aux fins de travail forcé et l'exploitation sexuelle des femmes. Le trafic illicite de migrants – étroitement lié au développement du crime organisé notamment dans le Sahel – est venu se greffer à ces formes spécifiques de négation des droits de l'homme.

Quoique sa dimension quantitative soit peu maîtrisée, une pratique caractéristique de l'Afrique occidentale est le trafic d'enfants, dont le Gabon constitue la principale destination (Loungou 2011). Essentiellement alimenté à partir du Togo, du Nigeria et du Bénin, ledit trafic est destiné à approvisionner des pays d'Afrique centrale en main-d'œuvre bon marché. L'État de Benin City dans le Sud du Nigeria est la plaque tournante de cette contrebande (Plambech 2014 ; EASO 2015). Le Togo, le Ghana, le Bénin et le Cameroun sont également pointés du doigt à côté de pays comme le Sénégal, le Mali et la Côte-d'Ivoire qui sont progressivement touchés par le phénomène.

En ce qui concerne les femmes, elles sont surtout victimes de trafic ou de sévices sexuels le long des routes et zones de concentration de migrants irréguliers qui tentent de gagner le Nord par le Maghreb (Carling 2005, 2006 ; Guillemaut 2008). Venues principalement du Ghana, du Liberia, elles sont aussi

présentes dans les zones d'orpaillage du Mali ou du Sénégal qui attirent des migrants rêvant de faire fortune à la faveur d'un coup de chance.

Une forme particulière de trafic humain est observée au Sénégal avec l'arrivée de « talibés » bissau-guinéens placés sous le contrôle de prétendus maîtres coraniques qui les envoient mendier. C'est le cas également des jeunes filles maliennes dont les services sont loués par des concitoyens non-voyants pour les accompagner dans leur mendicité le long des grands axes de circulation à Dakar.

Genre et migration : quel impact sur le changement social et l'égalité ?

Avec un taux d'émigration de l'ordre de 47,8 %, la visibilité accrue des femmes dans les flux migratoires internationaux constitue une grande nouveauté. Essentiellement masculine et jeune au début du siècle, la migration internationale est de plus en plus un lieu d'expression de femmes qui migrent seules ou de manière autonome afin de satisfaire les besoins liés à leurs statuts de chefs de ménage. À l'exception de l'Asie, le nombre de femmes ouest-africaines présentes dans les cinq continents ne s'éloigne pas trop de celui des hommes (fig. 8).

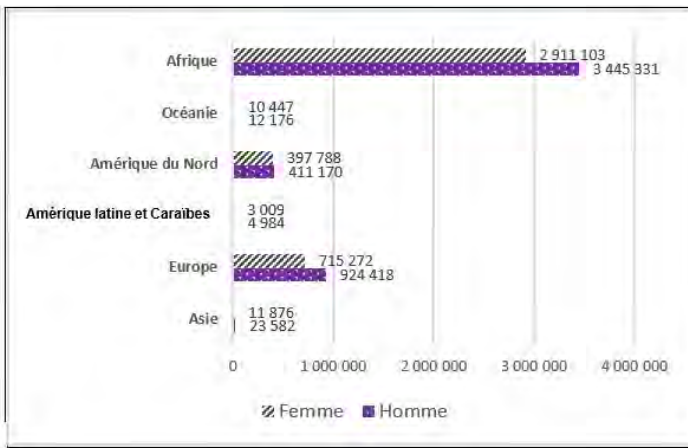


FIG. 8 : L'émigration ouest-africaine selon le sexe
(Source : UNDESA 2017)

On notera que si la migration féminine s'amplifie dans de nombreux pays, elle n'en reste pas moins influencée par des considérations socioculturelles. Les données disponibles indiquent que les femmes ivoiriennes et ghanéennes sont largement en avance sur les Sénégalaises, les Nigérianes ou les Mauritanaises.

En divers endroits de la région ouest-africaine, les femmes sont de plus en plus engagées dans la mobilité volontaire de courte et de longue distances tournée vers la recherche de numéraires (Guillemaut 2008 ; Schmitz 2008 ; Vives & Vasquez-Silva 2016 ; Ba 2017).

Le phénomène remonte aux années quatre-vingt qui sont marquées par la mobilisation internationale pour la suppression des discriminations à l'endroit de la femme.

Le tournant qui s'opère depuis quelques années dans la composition des flux migratoires va bien au-delà des considérations sexuelles. Les migrantes d'un nouveau type, qui sont repérées depuis plusieurs années dans le secteur commercial, ne viennent plus seulement de micro territoires comme le Bénin, la Gambie ou le Togo, mais d'une gamme plus large de pays. Engagées dans un commerce de va-et-vient, les Sénégalaises, les Guinéennes, les Maliennes ou les Sierra-Léonaises se sont lancées, après les marchés nord-africains, européens et américains à la conquête de l'Asie : l'émirat de Dubaï et la Chine notamment.

Les *Adja* ou commerçantes sénégalaises, qui sillonnent le monde à la recherche de produits commerciaux, jouissent d'un statut social fortement revalorisé. À l'image des *Nana Benz* du Bénin, celles-ci sont souvent présentées comme des modèles de réussite sociale qui ont une réelle influence sur les adolescentes mais aussi sur les jeunes femmes. C'est ainsi que l'idée selon laquelle « une femme vaut un homme » est de plus en plus partagée par la population sénégalaise.

Femmes d'affaires, travailleuses du sexe, étudiantes ou domestiques, femmes seules ou épouses en regroupement familial, les Africaines en migration sont à la fois le moteur de l'intense vie associative initiée dans les pays d'accueil, les gardiennes de la culture de groupe et de précieux relais avec les pays d'origine. Il en résulte que l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes sont des conditions nécessaires pour la paix et la sécurité de la sous-région, car les femmes sont à la fois les piliers de l'équilibre social et économique de la société.

Il faut toutefois observer que « la féminisation de la migration est certes bénéfique pour les femmes, mais un grand nombre de migrantes ont tendance à n'occuper que des emplois bas de gamme et sont vulnérables aux sévices physiques, psychologiques et sexuels, ainsi qu'au non-paiement ou au sous-paiement des salaires. » (Ruzvidzo 2017).

Un accent particulier doit aussi être mis sur la mesure de l'impact des migrations internationales féminines sur le changement social dans les pays de départ notamment dans les structures sociales et institutionnelles tout comme sur l'égalité de genre. Il en résulte que l'analyse des migrations internationales africaines doit prendre en compte le sexe de manière appropriée et efficace. Elle doit nécessairement tenir compte des facteurs subtils et évidents qui se conjuguent pour donner naissance à des expériences différentes tout au long de la trajectoire migratoire.

Migration et dividende démographique

On entend par dividende démographique, le fait que la baisse de la mortalité conjuguée au fort taux de natalité impacte la croissance démographique, en l'occurrence les opportunités de développement qu'il convient de capturer

sur la base d'une politique de renforcement des capacités des populations en particulier celle de la jeunesse⁶. Mieux éduquer celle-ci, l'encadrer au plan sanitaire et la former est de nature à favoriser le développement durable. Malheureusement, de nombreux pays en développement ne sont pas à même de satisfaire les immenses besoins d'encadrement de leur démographie galopante. À titre d'exemple, le Sénégal qui compte aujourd'hui 14 millions d'habitants (ANDS 2013) verra sa population doubler au cours des vingt-cinq prochaines années. Avec 32 % de personnes âgées de 10 à 24 ans et 60 % de moins de 25 ans, ledit pays est loin du compte dans la capture du dividende démographique. Les efforts enregistrés dans de nombreux domaines sont annihilés par un taux de dépendance de l'ordre de 84 individus à charge pour 100 personnes actives.

Si des choix pertinents ne sont adoptés au plan politique, l'avenir de la jeunesse risque d'être largement compromis au point de favoriser des stratégies précaires de sortie de la pauvreté dont l'une des plus en vue est l'émigration. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles, l'axe 2 du PSE (Programme Sénégal émergent) relatif au capital humain, mise sur la maîtrise de la fécondité et l'investissement dans l'éducation et la santé notamment.

Le débat sur le dividende démographique en Afrique est souvent abordé en rapport avec le vieillissement de la population européenne. On se demande souvent s'il ne s'agit pas d'une évolution pouvant justifier l'appel ou l'arrivée de migrants originaires de pays à fort taux de croissance démographique comme le Sénégal. Une telle idée butte actuellement sur la xénophobie portée par les forces de droite.

La question des données statistiques sur les migrations

Faute de données fiables, l'analyse des migrations ouest-africaines souffre d'une relative faiblesse. En effet, l'approche qualitative l'emporte plus souvent sur les démonstrations étayées par des chiffres. On regrettera de ce point de vue l'expérience unique du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest de 1993 – marquée par des enquêtes menées simultanément dans huit pays (Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal) qui ont débouché sur un état des lieux des mobilités sous-régionales.

Asseoir une connaissance plus fondée des migrations ouest-africaines exige la production de données fiables et régulières à même de renseigner correctement sur la dimension quantitative des mobilités en vue de l'élaboration d'outils pertinents de prise de décision politique. De nombreuses lacunes sont notées dans ce domaine. Au Sénégal, il y a un manque total de maîtrise de la dimension quantitative des migrations internationales. Les données disponibles ne rendent pas compte de la réalité des mobilités qui sont par essence marquées par des changements permanents en termes de volume, de destination, de composition des flux, etc.

⁶ Définition adoptée par le Panel de Dakar (Sénégal) d'avril 2001 sur le dividende démographique animé par l'ONG américaine « Population Référence Bureau ».

Soutenir la production de données statistiques plus fondées sur le fait migratoire apparaît comme l'un des défis majeurs de la production de connaissances sur les mobilités ouest-africaines. Une recommandation forte est d'apporter un appui conséquent aux structures de production de données par un renforcement de leurs capacités. Ainsi que le soutiennent des observateurs avertis, la planification du développement durable nécessite une révolution dans le domaine de la production statistique pour améliorer la disponibilité, la qualité, la pertinence et la ventilation des données afin de soutenir la mise en œuvre, à tous les niveaux, de programmes de développement.

Une dynamique migratoire à l'issue incertaine

Les questionnements sur le devenir des migrations ouest-africaines sont ici abordés à l'aune de l'expérience sénégalaise. On retiendra toutefois que les principaux tendances et facteurs qui influent sur les migrations internationales varient d'un pays à un autre même si ces derniers peuvent partager quelques traits communs. Une lecture sénégalaise de la question migratoire permet de faire ressortir la spécificité dudit pays et quelques enseignements qui méritent d'être partagés. Quels sont les leçons pertinentes qui ressortent de l'expérience sénégalaise ? Quelles sont les mesures et dispositions urgentes à adopter dans le cadre d'une bonne gouvernance des mobilités ?

Dynamique migratoire ouest-africaine et scénarios du futur

En Afrique de l'Ouest, la généralisation de la demande de mobilité n'épargne aujourd'hui aucune catégorie socioprofessionnelle en même temps qu'elle gagne des territoires qui ne participaient guère au phénomène. Autant les migrations restent fondamentalement commandées par les besoins de survie, autant elles ont de plus en plus de mal à se réaliser dans la sous-région, voire sur le continent en raison notamment de la dégradation des écosystèmes, des crises socio-politiques récurrentes et des conditions économiques difficiles. Il en résulte que la forte aspiration migratoire observée dans les seize pays de la sous-région contraste nettement avec la multiplication des obstacles à la libre circulation des hommes et/ou le rejet de l'autre. De telles pratiques ont considérablement modifié le schéma migratoire classique ainsi que les stratégies des candidats à l'expatriation désormais réduits à inventer, par eux-mêmes, les recettes permettant de réaliser leur dessein migratoire. Il s'agit essentiellement de ceux qui ne se résignent pas à accepter leur sort. L'augmentation exponentielle du nombre de migrants ayant recours aux stratégies de contournement constitue, certes, une préoccupation majeure de la communauté internationale notamment en raison du caractère dramatique des migrations irrégulières, mais rien ne semble indiquer que le mouvement s'arrêtera. Plus que les populations de la Corne de l'Afrique, les Africains de l'Ouest prennent aujourd'hui de plus en plus part à la périlleuse traversée de la Méditerranée. Les données disponibles font état, entre 2015 et 2016, de 22 237 et 37 551 Nigériens ainsi que de 2 801 et 13 342 Guinéens arrivés sur les côtes italiennes.

Du point de vue de sa trajectoire migratoire, le Sénégal, qui était jusqu'alors connu comme un pays d'immigration, est devenu, à l'aube des années quatre-vingt, un pays d'émigration. Naguère capitale de l'Afrique occidentale française (1895-1958), il a accueilli d'importantes communautés venues de tout le continent avant que celles-ci ne retournent chez elles ou ne se déploient vers d'autres cieux (Fall 1999). En raison de sa stabilité politique et de sa légendaire tradition d'accueil – la *téranga* – le Sénégal est redevenu attractif pour de nombreux Africains touchés par des conflits récurrents : Centrafricains, Congolais, Nigériens, Tchadiens, etc.

Si l'installation des étrangers se fait sans véritables heurts, leur prise en charge laisse à désirer, faute de politique migratoire⁷. Son solde migratoire reste toutefois négatif en raison de l'importance grandissante des départs à l'étranger des nationaux.

En termes de configuration du champ migratoire, le continent africain est toujours la principale destination des Sénégalais, mais l'Europe constitue une destination de plus en plus convoitée et en constante augmentation. Cela s'explique essentiellement par la dégradation de la situation politique, économique et sociale des *eldorados* africains. Ce contexte migratoire peu propice favorise également l'ouverture de nouvelles destinations comme l'Amérique du Sud (Hernandez-Carretero & Carling 2012 ; Kleidermacher 2015 ; Minvielle 2015) et/ou la recherche de solutions de fortune par les migrants sénégalais (Anderson 2014 ; Fall 2017). Cette tendance lourde est amplifiée par différents facteurs qui se sont succédé dans le temps :

- la fermeture des *eldorados* africains des années soixante-dix : Ghana et Nigeria notamment ;
- la xénophobie ambiante des années quatre-vingt : « ivoirité », « gabonisation », chasse aux migrants en Afrique du Sud, etc. ;
- l'effondrement politique de la Libye qui a eu un impact négatif sur la mobilité sous-régionale pour l'emploi ;
- l'insécurité qui règne au Sahel suite à la présence de groupes terroristes et/ou l'affirmation d'organisations liées au crime international ;
- le protectionnisme migratoire européen marqué par la politique des frontières extérieures de l'Union européenne.

En dépit de la rareté ou du caractère lacunaire des données statistiques, les mobilités ouest-africaines donnent à voir un portrait à la fois marqué par des continuités et de profondes ruptures. Une approche diachronique de l'évo-

⁷ Notons que depuis plus de deux ans, le Sénégal a entamé des consultations locales en vue de corriger ladite situation. Les différentes commissions mises en place travaillent à la cohérence des dispositions à prendre en compte, notamment celles relatives à l'encadrement des étrangers vivant sur le territoire national. Le caractère pertinent de cette démarche a été salué dans la mesure où elle ne limite pas la question migratoire aux seuls ressortissants sénégalais vivant à l'étranger comme c'est le cas dans la majorité des pays.

lution des migrations internationales ouest-africaines indique que la décennie 1970-1980 constitue une importante césure du point de vue de l'origine des acteurs. Jadis originaires des zones rurales et/ou périphériques, les migrants internationaux se recrutent désormais dans les centres urbains en proie à une profonde crise de l'emploi. C'est ainsi qu'à l'image du cercle de Kayes au Mali ou du Guidimakha mauritanien, les régions de Matam et de Tambacounda au Sénégal, qui sont les bastions historiques de l'émigration ouest-africaine, ont récemment cédé la première place à l'agglomération de Dakar. En effet, dans les villes capitales marquées par l'explosion urbaine consécutive à l'exode rural, la crise pousse de plus en plus de néo-citadins à envisager un départ à l'étranger. Il n'est pas rare d'entendre dire que « la migration internationale n'est que le prolongement de la migration interne ». L'exode récent de migrants maliens ou sénégalais vers la Mauritanie s'inscrit dans cette logique. Qu'ils soient porteurs, employés de maison, ouvriers du BTP, ils tentent vaille que vaille de profiter de l'expansion urbaine de Nouakchott qui leur doit beaucoup, notamment au plan de la bonne qualité de l'habitat observée dans les nouveaux quartiers.

En plus de l'élargissement de l'aire de recrutement des candidats à l'émigration, la poursuite de la migration internationale semble programmée pour prendre plus d'ampleur en raison de la pénurie de ressources et/ou de l'absence de perspectives heureuses. En effet, au Sénégal, sans doute plus qu'ailleurs en Afrique de l'Ouest, l'émigration est une stratégie familiale soutenue par des réseaux communautaires de solidarité qui facilitent le départ et l'insertion des nouveaux migrants. Ce mode particulier de renouvellement des flux de migrants est fondamentalement porté par des logiques culturelles qui s'appuient sur les valeurs spécifiques de groupes sociaux qui subliment l'exode (Dupraz 1995 ; Fall 2001 ; Degli Uberti 2014).

La forte propension des hommes et des femmes à se rendre à l'étranger (Dougnon 2013 ; Kane & Leedy 2013 ; Fall 2017 ; Klesit & Thorsen 2017) devrait inciter les autorités nationales à s'engager dans une politique de nature à restaurer la confiance des jeunes en leur avenir dans leur propre pays.

Dans un ouvrage au titre fort évocateur – *Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ?* – les contributions réunies par R. Collignon et M. Diouf ont souligné, il y a près d'une vingtaine d'années, la gravité du sujet et mis la lumière sur ses particularismes dans les pays en développement. Au détour d'articles consacrés au Sénégal, Mahamet Timéra et Geneviève Gasser ont tour à tour expliqué, de manière fort à propos, le sens et les motivations du départ chez les jeunes. Le premier note :

« À travers la migration, les jeunes ruraux cherchent un moyen pour accéder à des biens et revenus propres. Ils tentent de contourner le système communautaire, recherchent l'individualisation et refusent la solidarité familiale [...], car elle les infantilise et les minorise. » (2001 : 42)

Analysant la situation de la ville de Ziguinchor, G. Gasser montre comment les revendications du MFDC influencent la condition des jeunes ainsi que leurs choix de vie :

« Pour une partie d'entre eux, ils trompent le désœuvrement par le jeu et la danse, ils utilisent les slogans à la mode et ils rêvent d'[é]migration [...] en utilisant les référents de la culture dominante wolof, ainsi que ceux de la culture globale [et] leur attirance pour l'anglais. Il y a [d'un autre côté] ceux qui partagent les idées [des indépendantistes] et parfois choisissent de rejoindre le maquis. » (2001 : 140)

Carling *et al.* (2013) ont déjà montré, comme indiqué plus haut, combien l'aspiration migratoire était forte sur toute l'étendue du territoire sénégalais aussi bien chez les hommes que les femmes. Dans une récente thèse consacrée à la jeunesse dakaroise, Kelly Poulet (2016 : 4) a rappelé l'omniprésence de la question du départ dans les projets de vie :

« Ceux qui ne sont pas encore partis, qui ne partiront peut être jamais [...] pensent l'émigration comme la meilleure perspective pour atteindre leurs horizons d'émancipation. »

Plus généralement, le discours populaire, largement partagé sur la migration ouest-africaine, indique que celle-ci est une « aventure » qui implique d'importants sacrifices. Elle s'impose dans le cas où des réponses viables font défaut lorsqu'on atteint un âge qui commande de se prendre personnellement en charge, voire de répondre aux attentes de ses parents. S'engager dans des cercles religieux ou s'adonner au commerce ambulancier comme le font quelques jeunes c'est une manière d'échapper aux tentations comme le vol, l'alcool ou la drogue tout en se tenant prêt pour un emploi formel ou un soutien multiforme pour le départ à l'étranger (Sall 2011 ; Willems 2013 ; Theiler 2015 ; Poulet 2016 ; Prothmann 2017).

Bien qu'elle ait eu à exprimer son mécontentement par des méthodes originales et pacifiques – *Set Setal* (Diouf 1992), *Bul Faalé* (Havard 2005 ; Moulard-Kouka 2008) – symbolisant le refus de la lassitude ambiante de devoir se « prendre en main », la jeunesse sénégalaise brille plutôt par son absence de l'espace politique (Diop & Diouf 1990 ; Diop 2008). En effet, aussi curieux que cela puisse paraître, le pouvoir politique est rarement considéré comme le responsable de la profonde crise qui affecte les ménages notamment le chômage des jeunes. Pour des raisons socioculturelles quasi inédites, ces derniers disent « être nés trop tard », que « leur heure n'a pas encore sonné », que « Dieu volera à leur secours ». Un tel fatalisme peut surprendre, notamment chez ceux qui ont un bon niveau d'étude, mais il ne traduit guère un sentiment de démission.

Migration et développement : les leçons sénégalaises

Il est aujourd'hui établi que la diaspora constitue une entité qui doit être davantage associée aux politiques nationales de développement. En raison de leurs compétences, c'est-à-dire des moyens matériels et immatériels dont ils disposent et de leur attachement aux pays d'origine, les migrants internationaux constituent à la fois des interfaces de premier plan dans la coopération bilatérale ou multilatérale et des partenaires privilégiés du développement durable.

Mieux exploiter le potentiel des migrants

D'importantes réalisations individuelles ou collectives de migrants internationaux sont certes saluées dans tous les pays, mais il s'agit d'aller plus loin dans la contribution de la diaspora au développement des pays d'origine aussi bien que des pays d'accueil. Différents leviers peuvent, de ce point de vue, être actionnés :

Renforcer les capacités des membres de la diaspora par :

- la signature d'accords de coopération entre les pays d'accueil et les pays d'origine ;
- adopter des mesures d'assouplissement de la double citoyenneté/appartenance territoriale ;
- favoriser le climat des affaires pour promouvoir les investissements des migrants (réduction des coûts de transferts, exonérations, guichet unique).

Réformer les dispositions institutionnelles actuelles par :

- la restructuration des organisations de la diaspora dans le cadre d'un processus démocratique qui laisse peu de place au clientélisme politique ;
- envisager des mécanismes de réinsertion dans le pays d'origine des migrants à partir de dispositifs incitatifs d'accompagnement.

Les principales cibles de la relation entre la migration et le développement sont :

- les migrants et leurs associations qui doivent être sensibilisés à travers des campagnes menées sur le double espace c'est-à-dire dans les pays de départ comme dans les pays hôtes ;
- les partenaires au développement, dont le rôle est primordial dans l'accompagnement des migrants ;
- l'État ou les collectivités locales, notamment les élus locaux qui peuvent légitimement s'appuyer sur la coopération décentralisée (jumelage).

Les protagonistes de la mise en œuvre de politiques de développement fondées sur la variable migration sont les gouvernements, les élus locaux et la société civile qui ont chacun une mission spécifique à assumer.

Promouvoir une approche locale de la dialectique migration/développement

Dès lors que les migrants se mobilisent en faveur de leurs terroirs plus que d'un territoire national, il importe d'envisager leur plus grande implication à l'élaboration des politiques locales de développement. L'absence de démarche

inclusive et les rivalités entre les différents protagonistes de la planification locale sont souvent à l'origine d'errements qui se traduisent par des malentendus ou des facteurs de blocage des meilleures initiatives locales.

Les deux exemples sénégalais et malien ci-dessous présentés indiquent certes, que les associations de migrants sont des rouages importants et incontournables du financement des projets villageois, mais qu'ils ne peuvent se poser en leaders uniques et/ou solitaires des initiatives locales même si leur poids financier est incontestable :

– À la faveur de la politique de décentralisation, les communautés maliennes basées à l'étranger, en particulier en France, ont développé une nouvelle approche du développement (Coulibaly & Lima 2013 ; GRDR 2012, 2014 ; Coulibaly 2016). Essentiellement articulés autour de l'idée de concertation sur le double espace, d'importants résultats ont été obtenus à la faveur d'une démarche qui privilégie l'inclusion et la transparence dans la mobilisation à différentes échelles des protagonistes du développement territorial. Les excellents résultats obtenus, par l'Espace Migration-Développement de la région de Kayes au Mali (EMDK)⁸ ou la Coordination des Associations pour le Développement de la Région de Kayes (CADERKAF), méritent d'être capitalisés et dupliqués dans tous les bassins d'émigration ;

– Au Sénégal, le Programme d'appui aux initiatives de solidarité pour le développement (PAISD) est un dispositif franco-sénégalais d'appui au développement axé sur le migrant considéré comme une interface entre la communauté d'origine et son pays hôte. Implanté à Dakar, le PAISD travaille depuis plus de dix ans avec les *Sénéfs* (Sénégalais de France) sur le désenclavement, l'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation, le développement économique de leurs régions d'origine. Depuis 2005, près de 30 M€ ont été mobilisés dans le développement des régions d'origine des migrants : 15,5 M€ investis par la France, 1,7 M€ par le Sénégal, 10,5 M€ par la diaspora et 1,5 M€ d'autres fonds levés par la diaspora. Grâce à une cogestion transparente de ceux-ci, le PAISD a un impact visible et mesurable sur l'amélioration des conditions de vie quotidienne des populations, notamment celles de la vallée du fleuve Sénégal. Ces résultats ont largement permis aux habitants de ces régions d'envisager un avenir sur place (Haas 2006 ; GRDR 2015 ; Fall 2017).

⁸ Espace de concertation formé d'un Comité technique composé de notables, d'immigrés (20 nationalités), de la diaspora, d'élus locaux, de services techniques et personnes ressources unis par une charte de 161 adhérents. Elle a pour vocation de formuler des pistes stratégiques d'intégration des mobilités dans la planification du développement territorial et d'en faire des moteurs de la coopération.

Conclusion

Les exemples empruntés à l'Afrique de l'Ouest en général, et au Sénégal en particulier, indiquent d'une part, que la pauvreté ou la misère ne peut être la seule explication du mouvement migratoire et, d'autre part, la centralité des questions migratoires dans l'évolution du monde contemporain. En effet, dans les pays du Sud, la migration internationale constitue un choix fort qui découle d'un complexe de facteurs fondés sur l'idée qu'elle permet d'améliorer considérablement son propre sort, mais aussi celui de sa famille, de son terroir, voire de son pays.

Pour ce qui est du cas spécifique du Sénégal, les migrations internationales sont plus souvent abordées à l'aune de leurs seules retombées positives. Il s'ensuit que la valorisation des apports positifs et potentialités que renferment les mobilités sont de nature à susciter un réel intérêt pour l'expatriation. C'est ainsi qu'à côté des populations, le discours politique a plutôt tendance à vanter l'exode international en appelant la diaspora à s'impliquer dans le développement national à travers des dispositions politiques comme la désignation de députés de la diaspora ou la mise en place de dispositifs incitatifs d'accompagnement des Sénégalais de l'extérieur.

S'il apparaît que la prise en compte de la migration dans les politiques nationales est une exigence du développement, il n'en reste pas moins vrai que les seules retombées de la migration ne suffisent pas pour arriver à des résultats probants. Elle doit être combinée à tout un ensemble de paramètres indispensables à une planification efficace du développement durable.

Dès lors que l'émigration semble durablement inscrite parmi les stratégies de développement, la bonne gouvernance dudit processus implique une étroite coopération entre tous les États quel que soit leur statut migratoire. Aussi, l'idée qui doit guider les rapports entre les pays africains et le reste du monde – l'Europe en l'occurrence – doit être bâtie autour des idéaux de solidarité et de complémentarité mais aussi de recherche de solutions alternatives à l'accès de tous au bien-être. Un tel choix doit guider la démarche des pays africains qui ont intérêt à envisager leur avenir sous le signe de l'intégration pour relever un des principaux défis du développement durable, notamment celui de la libre circulation des hommes.

Mieux appréhender la signification de l'émigration sur les deux versants du mouvement aiderait à engager de façon objective des initiatives allant dans le sens de leur bonne gouvernance tel que l'entend le Global Compact sur les migrations, c'est-à-dire de les rendre sûres, ordonnées et régulières.

Références bibliographiques

- AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (2014). *La dimension locale de la dialectique migration et développement : le cas France – Sénégal*. Paris : AFD.
- ANDERSON, R. (2014). *Illegality, Inc. Clandestine Migration and the Business of Bordering Europe*. Oakland : University of California Press.
- ARTHUR, J. A. (2010). *African Diaspora Identities: Negotiating Culture in Transnational Migration*. Lanham : Lexington Books.

- AWUMBILA, M., MANUH, T., QUARTEY, P. [et al.]. (2008). *Migration Country Paper (Ghana)*. CMS : University of Ghana.
- BA, A. H. (2010). « Reconstruction territoriale et codéveloppement. L'exemple de la diaspora sénégalaise », *Hommes & Migrations* (1286-1287) : 200-211.
- BA, A. H. (2017). « Femmes africaines immigrées responsables d'associations face aux enjeux de citoyenneté et de développement », *Espaces Populations Sociétés* [<http://eps.revues.org/5891> ; DOI : 10.4000/eps.5891].
- BATALHA, L., CARLING, J. (eds) (2008). *Transnational Archipelago. Perspectives on Cape Verdean Migration and Diaspora*. Amsterdam: Amsterdam University Press.
- BEAUCHEMIN, C. (2013). *Migrations africaines : le codéveloppement en question : essai de démographie politique*. Paris : Colin.
- BERTRAND, M. (2011). *Ghana : un redéploiement métropolitain des figures zabrama du zongo*.
https://www.researchgate.net/publication/281598423_Migrants_nigeriens_a_l'epreuve_du_Grand_Accra_Ghana_un_redeploiement_metropolitain_des_figures_zabrama_du_zongo
- BOATEMAA SETRANA, M., OWUSU KYEI, J. R. K. (2015). "Transnational Paradigm within Immigrant Political Integration Discourse. The Case of Ghanaians in the Netherlands", *Afrique contemporaine* 256 (4) : 91-101.
- BOESEN, E. (2006). « Nomadisme et modernité : les Fulbe-Wodaabé entre pastoralisme et culture mondiale », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'UCAD de Dakar* (35) : 61-84.
- BOP, C. (2011). « Nouvelles tendances de l'exploitation du travail des filles, le cas des petites maliennes guides de mendiants au Sénégal ». Communication présentée à l'université Laval, 26 mai 2011.
- BOURGAN, A., BROU, J., GERARDIN, H. (eds) (2014). *L'Intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale*. Paris : Karthala.
- BOURGEOT, A. (2011). « Sahara de tous les enjeux », *Hérodote* 3 (142) : 42-77.
- BOYER, F., NÉYA, S. (2015). « Retours, circulations, installations ? Les reconfigurations du système migratoire ivoiro-burkinabè », *Afrique et Développement* XL (1) : 63-79.
- BRACHET, J. (2009). *Migrations transsahariennes. Vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger)*. Paris : Éd. du Croquant.
- BREDELOUP, S., (ed.) (2016). « De l'Europe vers les Suds : nouvelles itinérances ou migrations à rebours ? », *Autrepart* (77). [n° spécial].
- BREDELOUP, S., ZONGO, M. (dir) (2016). *Repenser les mobilités burkinabè*. Paris : L'Harmattan.
- CAMBRÉZY, L., LASSAILLY-JACOB, L. V. (2010). *Réfugiés climatiques, migrants environnementaux ou déplacés*. Paris : A. Colin.
- CARLING, J. (2006). *Migration, Human Smuggling and Trafficking from Nigeria to Europe*. Geneva : OIM.
- CARLING, J., FALL, P. D., HERNANDEZ-CARRETERO, M. SARR M. Y. [et al.]. (2013). "Migration Aspirations in Senegal: Who Wants to Leave and Why Does it Matter?" *European Policy Brief*. Bruxelles.
- CARLING, J., HERNÁNDEZ-CARRETERO, M. (2011). "Protecting Europe and Protecting Migrants? Strategies for Managing Unauthorised Migration from Africa", *The British Journal of Politics & International Relations* 13 (1): 42-58.
- CHASLES, V. (2012). « Géographie de la santé : espaces et sociétés. Les flux internationaux de personnel de santé, une illustration des inégalités de développement », *Geo Confluences*
[http://geoconfluences.ens\(lyon.fr/doc/transv/sante/SanteScient3.htm\)](http://geoconfluences.ens(lyon.fr/doc/transv/sante/SanteScient3.htm).

- CHOPLIN, A., LOMBARD, J. (2010). « Suivre la route. Mobilités et échanges entre Mali, Mauritanie et Sénégal », *EchoGéo*. <http://journals.openedition.org/echogeo/12127> ; DOI : 10.4000/echogeo.12127
- CHORT, I., DIA, H. (2013). « L'Argent des migrations : les finances individuelles sous l'objectif des sciences sociales », *Autrepart* (67-68) : 3-12 [Dossier : L'argent des migrations].
- CIAVOLETTA, R. (2011). « La Cultura della mobilità in questione. Una riflessione a partire dal caso dei FulBe del Sahel (Mauritania e Mali) » : 58-80, in : A. Bellagamba, *Mobilità e migrazioni in Africa*. Padoue: Altravista.
- CISSÉ, F. (2017). *Remittance Markets in Africa, Senegal*. Washington: World Bank Group
- COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (2015). *Enquête sur les politiques migratoires en Afrique de l'Ouest*. Berne : ICMPD, OIM.
- COQUERY-VIDROVICH, C., GOERG O., MANDÉ, I., RAJOANAH, F. (éds) (2003). *Être étranger et migrant en Afrique au XX^e siècle*. 2 vol. Paris : L'Harmattan.
- COULIBALY, H. (2016). « Migration et fabrique des territoires de la coopération au Mali. CIST2016 - En quête de territoire(s) ? » : 157-160. Actes du 3^e colloque international du CIST. (Grenoble) : <<http://www.giscist.fr/hcist2016-17-18-mars-2016-en-quete-de-territoires/>>. <hal-01353686>
- COULIBALY, H., LIMA, S. (2013). « Crise de l'État et territoires de la crise au Mali », *EchoGéo* (<http://echogeo.revues.org/13374> ; DOI : 10.4000/).
- COURTIN, F., FOURNET, F., SOLANO, P. (2010). « La crise ivoirienne et les migrants burkinabés : l'effet boomerang d'une migration internationale », *Afrique contemporaine* (236) : 13-27.
- DAUM, C., DOUGNON, I. (2009). « Les migrations internes au continent africain », *Hommes & Migrations* (1279) : 6-11.
- DEGLI UBERTI, S. (2014). "Victims of their Fantasies or Heroes for a Day? Media Representations, Local History and Daily Narratives on Boat Migrations from Senegal. The Myth of Invasion: Irregular Migration from West Africa to the Maghreb and the European Union", *Cahiers d'études africaines* 54(153) : 81-113.
- DIA, H. (2015). *Trajectoires et pratiques migratoires des Haalpulaaren du Sénégal. Socio-anthropologie d'un "village multi-situé"*. Paris : L'Harmattan.
- DIENG, S. A. (2008). « Déterminants, caractéristiques et enjeux de la migration sénégalaise », *Asylon(s)* (3), [Spécial Migrations et Sénégal].
- DIOP, A. B. (1992). « Les paysans du bassin arachidier. Conditions de vie et comportements de survie », *Politique africaine* (45) : 39-61.
- DIOP, M.-C. (dir.) (2008). *Le Sénégal des migrations. Mobilités, identités et sociétés*. Paris : Crepos, Karthala & ONU Habitat.
- DOUGNON, I. (2013). "Migration as Coping with Risk and State Barriers. Malian Migrants' Conception of Being far from Home" : 35-58, in : Abdoulaye Kane and Todd H. Leedy (eds), *African Migrations: Patterns and Perspectives*. Bloomington : Indiana University Press.
- DUPRAZ, P. (1995). « Les enfants du jujubier. Le voyage dans la tradition orale sooninke » *Studia Africana* (6) : 69-82.
- ENDA DIAPOL (2007). *Les dynamiques transfrontalières en Afrique de l'Ouest. Analyse des potentiels d'intégration de trois « pays-frontières » en Afrique de l'Ouest*. Paris : CRDI, Enda Diapol & Karthala.
- EUROPEAN ASYLUM SUPPORT OFFICE (2015). Rapport d'information sur les pays d'origine (COI) Nigeria Traite des femmes à des fins sexuelles.
- FALL, B. (1993). *Le travail forcé en Afrique occidentale française (1900-1946)*. Paris : Karthala.

- FALL, P. D. (1999-2000). « Protectionnisme migratoire en Afrique noire : les migrants sénégalais face à la politique de “gabonisation” », *Bulletin de l'IFAN*, sér., B 49 (1-2) : 102-134.
- FALL, P. D. (1999). « Les Étrangers au Sénégal. Regards sur les stratégies économiques de la communauté capverdienne » : 569-582, in : *La Population africaine au XXI^e siècle*. Durban : UEPA.
- FALL, P. D. (2001). « Migrazioni internazionali e mutamenti sociali in ambiente lebou. L'esempio di Thiaroye sur-Mer » : 175-181, in : L. Perrone (a cura di), *Tradue mondi. Forme e grado di adattamento della comunità senegalese*, [Sociologia urbana e rurale 64-65]. Milano : Agnelli.
- FALL, P. D. (2003). « Dynamique migratoire et évolution des réseaux d'insertion des Sénégalais à Conakry (République de Guinée) » : 63-75, in : C. Coquery-Vidrovich, O. Goerg, I. Mandé, F. Rajoanah (eds), *Être étranger et migrant en Afrique au XX^e siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion*. Vol. 2 : *Dynamiques migratoires, modalités d'insertion urbaine et jeux d'acteurs*. Paris : L'Harmattan.
- FALL, P. D. (2004). *État-nation et migrations en Afrique de l'Ouest : le défi de la mondialisation*. Paris : UNESCO-SHS.
- FALL, P. D. (2006). « Travailler en circulant. La circulation en Afrique de l'Ouest et de l'Afrique de l'Ouest à l'Afrique du Sud », *Migrations-Société* 18 (107) : 233-251.
- FALL, P. D. (2007). “The West African Migration Dynamics: Between Change and Statu Quo Communication at the African Migrations Workshop organized by IMI James Martin 21st Century School/University of Oxford & the Centre for Migration Studies/University of Ghana on *Understanding Migration Dynamics in the Continent*. Accra, September 18th-21st.
- FALL, P. D. (2010). *Faire des migrations un facteur de développement : une étude sur l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest. Sénégal. Migration, marché du travail et développement*. Genève : ILO.
- FALL, P. D. (2014). “Imagining Europe: Being Willing to Go Does not Necessarily Result in Taking the Necessary Steps”, *The ITPCM International Commentary* X (35): 21-26.
- FALL, P. D. (2016). *Migration and Development in the Sahel. Upon Lessons Learnt, How to Take Advantage of Mobility Better?* Vienna: ICMPD Working Paper
- FALL, P. D. (2017). *Des Francenabé aux Modou-Modou. L'émigration sénégalaise contemporaine*. Dakar : L'Harmattan-Sénégal.
- FALL, P. D. & GARRETA BOCHACA, J. (2012). *Les migrations africaines vers l'Europe. Entre mutations et adaptation des acteurs sénégalais*. Dakar/Leida : RÉMIGRAF-IFAN & GR-ASE.
- FALL, P. D., GAMBERONI, E. (2010). « Movimenti migratori ed effetti sul territorio. Il caso di Podor (Regione di Saint-Louis, Senegal) », *Bollettino della Società Geografica italiana* XIII (3): 925-937.
- GASSER, G. (2001). « Être jeune à Ziguinchor » : 135-150, in : R. Collignon, M. Diouf, *Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ?* Paris : Presses de Sciences Po.
- GRUPE DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL (2012). *Répertoire des associations de la région de Kayes en France*. Paris : GRDR.
- GRUPE DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL (2015). *Atlas. La moyenne vallée du fleuve Sénégal. Centres et périphéries. Mali, Mauritanie, Sénégal*. Paris : GRDR.
- GUILLEMAUT, F. (2008). « Femmes africaines, migration et travail du sexe », *Sociétés* 99 (1) : 91 – 106.

- HAAS, H. de (2006). *Engaging Diasporas. How governments and development agencies can support diaspora involvement in the development of origin countries*. Oxford : International Migration Institute.
- HAAS, H. de (2008). "The Myth of Invasion. The Inconvenient Realities of African Migration to Europe", *Third World Quarterly* 29 (7) : 1305-1322.
- HERNANDEZ-CARRETERO, M. (2015). "Renegotiating Obligations through Migration : Senegalese Transnationalism and the Quest for the *Right Distance*", *Journal of Ethnic and Migration Studies* 41(12) : 2021-2040.
- HERNANDEZ-CARRETERO, M., CARLING, J. (2012). "Beyond 'Kamikaze Migrants' : Risk Taking in West African Boat Migration to Europe", *Human Organization* 71(4) : 407-416.
- IFAD (2013). Africa remittances. [http://www.ifad.org/remittances/maps/africa. htm].
- KAMDEM, P. (2015). *Migrations et développement dans les Afriques de l'Ouest et du Centre*. Paris : L'Harmattan.
- KANE, A., LEEDY, T. H. (2013). "African Patterns of Migration in a Global Era : New Perspectives" : 1-16 : in Abdoulaye Kane & Todd H. Leedy (eds), *African Migrations : Patterns and Perspectives*, Bloomington : Indiana University Press.
- KANE, O. (2010). *The Homeland Is the Arena. Religion, Transnationalism and the Integration of Senegalese Immigrants in America*. Oxford University Press.
- KLEIDERMACHER, G. (2015). « Movilidad e inserción de inmigrantes senegaleses recientes en la Ciudad Autónoma de Buenos Aires », *Revista Internacional de Estudios Migratorios* 5 (1): 93-118.
- KLEIST, N., THORSEN, D. (eds) (2017). *Hope and uncertainty in contemporary African migration*. New York : Routledge.
- KNOP, J. J. (2010). "The Implications and Dynamics of Unskilled and Undocumented Migrants : one Country to another on the African Continent", *Africa Insight*. 40 (1) : 109-112.
- LACROIX, T. (2014). "Conceptualizing Transnational Engagements: Structure and Agency Perspective on (Hometown) Transnationalism", *International Migration Review* 48(3): 643-679.
- LESSAULT, D., BEAUCHEMIN, C. (2009). « Ni invasion, ni exode », *Revue européenne des Migrations internationales* 25 (1) : 163-194.
- LESSAULT, D., FLAHAUX, M.-L. (2013). « Regards statistiques sur l'histoire de l'émigration internationale au Sénégal », *Revue européenne des Migrations internationales* 2(4) : 59-88.
- LESSAULT, D., MEZGER, C. (2010). *La Migration internationale sénégalaise. Des discours publics à la visibilité statistique*. Paris : INED & ANR.
- LÔ, H. M., SAKHO, P., COULIBALY, O. K. (2014). *Impact des changements environnementaux sur les migrations humaines. Étude de cas : Sénégal et Côte-d'Ivoire*. Dakar : UNESCO-SHS.
- LOUIS, M. (2013). « Approche ethnologique des migrations clandestines subsahariennes : l'aventure, ou de l'ontogenèse à la conquête de l'honneur », *Cahiers d'études africaines* 51 (211) : 547-570.
- LOUNGOU, S. (2011). « Le trafic d'enfants, un aspect de la migration ouest-africaine au Gabon », *Les Cahiers d'Outre-Mer* (256) : 485-505.
- LUTUTALA, B.-M. (2014). "Intra- and Extraregional Migration in the South : The Case of Africa". In. Rudolf Anich, Jonathan Crush, Susanne Melde, and John O. Oucho (eds), *A New Perspective on Human Mobility in the South, Global Migration Issues 3*. Geneva: IOM & Springer.

- MAINGARI, D. (2011). « Exode des cerveaux en Afrique : réalités et déconstruction du discours sur un phénomène social », *Education et sociétés* 2 (28) : 131-147.
- MARCELINO, P. F. (2011). *The New Migration Paradigm of Transitional African Spaces: Inclusion, Exclusion, Liminality and Economic Competition in Transit Countries: a Case Study on the Cape Verde Islands*. Saarbrücken : LAP.
- MARY, K. (2014).- *Les élites maliennes en quête d'Amérique : migrations internationales pour études et enjeux d'une reproduction sociale inachevée*.- Th. doc. : Géogr.-univ. de Caen Basse-Normandie.- 420 f.
- MBAYE, M. M. (2017).- *Migrations transnationales et Co-développement entre l'Europe et l'Afrique : une étude sur le cas italo-sénégalais*.- Th. doc. : Sc. dév. università Degli Studi di Milano – univ. de Thiès.- 218 f + ann.
- MBEMBE, A. (1999) « Les frontières mouvantes du continent africain », *Le Monde diplomatique* (778), nov. : 22-23.
- MINVIELLE, R. (2015). « L'Amérique du Sud ou l'émergence d'un nouveau théâtre des migrations africaines », *Afrique et Développement* XL (1) : 19-39.
- MOULARD-KOUKA, S. (2008).- *Sénégal Yewuleen. Analyse anthropologique du rap à Dakar : liminarité, contestation et culture populaire*.- Th. doc. : ethno-anthrop. université de Bordeaux 2 Victor Segalen.- 210 f. + 215 + 144 f. <<http://www.tel.archives-ouvertes.fr/tel-00490805>>.
- MOULARD, S. (2014). « Le regard entre deux rives. La migration et l'exil dans le discours des rappers sénégalais » - The Gaze between two Shores. Migration and Exil in Senegalese Rappers' Discourse, *Cahiers d'Études africaines* : 213-214.
- MOUNKAILA, H., AMADOU, B., BOYER, F. (2009). « Le Niger, espace d'émigration et de transit vers le sud et le nord du Sahara : rôle et comportement des acteurs, recompositions spatiales et transformations socioéconomiques » : 109-120, in : A. Quesnel (coord.) *Migrations internationales, recompositions territoriales et développement, Document de synthèse des projets du programme*. Paris : IRD.
- NAUDÉ, W. (2010). "The determinants of migration from Sub-Saharan African countries", *Journal of African Economies* 19 (3) : 330-356.
- NDIAYE, M., ROBIN, N. (2010). « Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest : une dynamique de régionalisation renouvelée », *Hommes et Migrations*, (1286-1287) : 48-61.
- NGOM, A. (2017).- *Les mobilisations familiales et/ou individuelles pour la réalisation de projets d'immigration clandestine de la Casamance vers l'Europe*.- Th. doc. : Socio. : univ. de Strasbourg.
- NOACK, M., WOLFF, V. (2013). *Renforcer la mobilisation des diasporas. Recommandations opérationnelles pour la coopération Sud-Sud et triangulaire*. Vienne : ICMPD.
- OBADARE, E., ADEBANIWI, W. (2009). "Transnational Resource Flow and the Paradoxes of Belonging : Redirecting the Debate on Transnationalism, Remittances, State and Citizenship in Africa", *Review of African Political Economy* 36 (122) : 499-517.
- OLATERU OLAGBEGI, B. (2004). « Bref aperçu de l'analyse de la situation du trafic des êtres humains en Afrique de l'Ouest ». Addis-Abeba.
- ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (2017). *Dialogue international sur la migration 2017. Renforcer la coopération internationale en matière migratoire et la gouvernance des migrations en vue de l'adoption d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018*.
<https://www.iom.int/fr/dialogue-international-sur-la-migration-2017-renforcer-la-cooperation-internationale-en-matiere>

- PÉRALDI, M., TERRAZZONI, L. (2016). « Anthropologie des Européens en Afrique. Mémoires coloniales et nouvelles aventures migratoires », *Cahiers d'Études africaines* 222 (1-2) : 9-28.
- PÉROUSE DE MONTCLOS, M., PETIT, V., ROBIN, N. (2013). *Crises et migrations dans les pays du Sud*. Paris : L'Harmattan.
- PLAMBECH, S. (2014).- *Points of Departure, Migration Control and Anti-trafficking in the Lives of Nigerian Sex Worker Migrants after Deportation from Europe*.- PhD dis. : University of Copenhagen and Danish Institute for international studies.
- PLUIM, M., HOFMANN, M. (2015). *Integrated Border Management and Development*. Vienna (Austria) : ICMPD Working Paper n°8.
- POLI, R. (2005). « Réseaux transnationaux de footballeurs africains : quel nexus entre migration et développement ? » : 265-280, in : A. Mayor, C. Roth, Y. Droz, *Sécurité et Développement*. Münster : LIT Verlag.
- POULET, K. (2016).- *L'hypothèse migratoire comme horizon d'émancipation ? Une ethnographie des jeunesses dakaroises*.- Th. doc. : Socio. : univ. de Picardie Jules Verne.
- POULET, K. (2017). *L'Hypothèse migratoire comme horizon d'émancipation ?* Amiens : univ. de Picardie Jules Verne.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (2009). *Rapport mondial sur le développement humain 2009. Lever les barrières : mobilité et développement humains*. New York : PNUD.
- PROTHMANN, S. (2017) "Migration, Masculinity and Social Class : Insights from Pikine, Senegal", *International Migration* [doi:10.1111/imig.12385].
- ROBIN, N. (1997). *Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe, 1985-1993*. Paris : Éd. de l'IRD.
- RUZVIDZO, T. (2017). *Gender and Migration*. Dakar : IDEP.
- SALL, M. (2011). « À la découverte des territoires de l'émigration dans les représentations des jeunes sénégalais : le mythe du Kaaw » :105– 119, in : Claudio Bolzman, Theogene-Octave Gakuba, Ibrahima Guisse (eds), *Migrations des jeunes d'Afrique subsaharienne. Quels défis pour l'avenir ?* Paris : L'Harmattan.
- SCHAPENDONK (2011).- *Turbulent Trajectories. Sub-Saharan African Migrants Heading North*.- PhD Th. : Geogr. : Radboud University Nijmegen.
- SCHMITZ, J. (2008). « Migrants ouest-africains, historicité et espaces moraux », *Politique africaine* (109) : 5-15 [Dossier Migrants ouest-africains – Miséreux, aventuriers et notables].
- SÉNÉGAL. Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (2014). Rapport définitif. Recensement général de la population, de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage 2013. Dakar : ANSD.
- SIMON-LORIÈRE, H. (2010). « Catégories et reconfigurations migratoires en Afrique de l'Ouest. L'exemple de la guerre civile du Liberia », *Espace Populations Sociétés* (2-3) : 193-207.
- SMITH, S. (2018). *La ruée vers l'Europe. La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent*. Paris : Grasset.
- STYAN, D. (2000). "La nouvelle vague? Francophone Africans in London" : *Paper Presented to the Colloquium on New African Diasporas*, London : SOAS.
- THEILER, L. (2015).- *Individual Perception of Reasons for Migration from Senegal to Morocco with a Focus on Environmental Influences*.- M. Th. : Socio. : Institute of Sociology, Freie Universität Berlin.- 104 f.
- THOMAS, K. J. A. (2011). "What Explains the Increasing Trend in African Emigration to the US?", *International Migration Review* (57) : 245-274.

- TIMÉRA, M. (2001). « Les migrations des jeunes Sahéliens : affirmation de soi et émancipation » : 37-49, in : R. Collignon, M. Diouf, *Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ?* Paris : Presses de Sciences Po.
- TIRTHANKAR, C. (2014). Le chômage des jeunes en Afrique : une génération perdue ? <http://www.rfi.fr/mfi/20140124-afrique-chomage-jeunes-dramane-haidara-oit-onu>.
- TRÉMOLIÈRES, M. (ed.) (2009). *Les enjeux régionaux des migrations ouest-africaines : perspectives africaines et européennes*. Paris : OCDE & CSAO.
- UNION AFRICAINE (2017 a). *Cadre de politique migratoire pour l'Afrique révisé et plan d'action (2018 - 2027)*.
Ébauche [https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/32718-wd-french_revised_migration_policy_framework_for_africa.pdf].
- UNION AFRICAINE (2017b). *Projet de position africaine commune (PAC) sur le pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières. Une Afrique, une voix, un message octobre 2017*. [https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/33023-wd-french_revised_migration_policy_framework_stc.pdf].
- UNION AFRICAINE (2017c). *Évaluation du cadre de politique de migration pour l'Afrique de l'Union africaine* [https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/33023-wd-french_revised_migration_policy_framework_stc.pdf].
- VAMMEN, I. M. (2013). "Seeking New Spaces of Mobility and Recognition : Senegalese Migrants in Argentina", Communication at ASA 56th Meeting in Baltimore (MD).
- VIVES, L., VASQUEZ-SILVA, I. (2016). "Senegalese Migration to Spain : Transnational Mothering Practices", *Journal of Ethnic and Migration Studies* 43 (3) : 495-512.
- WADE, C. T., DIMÉ, M., TANDIAN, A., [et al.]. (2017). État des lieux des liens entre migrations, transferts et résilience au changement climatique au Sénégal. Rapport d'étude.
- WALTHER, O., RETAILLÉ, D. (2014). *Rethinking Borders in a Mobile World : An Alternative Model*.- University of Southern Denmark: Department of Border Region Studies Working Papers Series, 3.
- WILLEMS, R. (2013). "Local Realities and Global Possibilities: Deconstructing the Imaginations of Aspiring Migrants in Senegal", *Identities: Global Studies in Culture and Power*, [<https://doi.org/10.1080/1070289x.2013.829771>].
- WITHOL DE WENDEN, C. (1999). *Faut-il ouvrir les frontières ?* Paris : Presses de Sciences.
- WORLD BANK (2011). *Leveraging Migration for Africa. Remittances, Skills, and Investments*. Washington : World Bank.
- ZAMPAGNI, F. (2010).- "A Visa for Schengen's Europe. Consular Practices and Regular Migration from Senegal to Italy", CARIM-VI Summer School on Euro-Mediterranean Migration.
- ZUBRZYCKI, B. (2012). "Recent African Migration to South America : The Case of Senegalese in Argentina", *International Journal of Humanities and Social Science* 2 (22) : 86-94.